

BUREAU FEDERAL

Réunion du 23 Novembre 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Catherine GISCOU.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jacques DENEUX,
Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Philippe LEGNAME.

Invité : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Invité et assiste en Partie : M. Jean-Luc LEROUX.

Excusé : MM. Alain BERAL, Jean-Marc JEHANNO et Rémy GAUTRON,

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain
CONTENSOUX, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Assistent en partie : MM. Daniel CHAMPSAUR et Antoine LEGENTIL.

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jean-Marc JEHANNO, Rémy GAUTRON et Alain BERAL.

Il communique le nombre de licenciés qui est de 463.519 à ce jour.

2. Dossiers spécifiques.

- Elections fédérales.

Jean-Pierre SIUTAT communique la liste des candidats aux postes de membres du Comité Directeur. Il y a 54 candidats, dont 17 femmes pour 13 postes à pourvoir.

- Démission de la Secrétaire Générale.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la démission de Marie-Noëlle SERVAGE du Comité Directeur. Elle sera remplacée, par intérim jusqu'à la fin du mandat, par Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général Adjoint.

- Point sur l'international.

- Bureau Central FIBA :

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur les points abordés lors de la réunion du Bureau Central de la FIBA :

- Révision des Statuts.
- Modification des calendriers mondiaux : la Coupe du Monde sera le seul passage qualificatif pour les Jeux Olympiques, à noter la mise en œuvre délicates des fenêtres pour organiser les qualifications des équipes nationales.

- Bureau Central FIBA Europe :

Jean-Pierre SIUTAT fait part de la situation délicate au sein de la FIBA Europe et expose les points abordés :

Le Président Fédéral propose d'adresser, après les élections, un courrier à la FIBA et à la FIBA Europe.

- Tirage au sort de l'EuroBasket 2013 :

Patrick BEESLEY : la France jouera dans le Groupe A (Ljubljana) avec l'Ukraine, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Israël et la Belgique.

- Coupe des Nations :

Jean-Pierre SIUTAT : 7 pays ont confirmé leur participation mais le projet pourrait être différé.

- SAS France Basket Promotion.

Jean-Pierre SIUTAT : une société à objet commercial a été créée pour être l'interface de la société FIBA Properties. Cette société gèrera également les activités de la Boutique et le secteur marchand de l'Euro 2013 Féminin.

Christophe ZAJAC : la création de cette société, détenue par la FFBB, permettra de récupérer la TVA.

Jean-Pierre SIUTAT : un groupe de travail, piloté par Rémy GAUTRON, a permis la mise en œuvre rapide de ce projet.

- Assises 2013.

Jean-Pierre SIUTAT : L'organisation a nécessité de nombreuses réunions de travail et avance bien. Les Présidents de CDAMC seront libres le dimanche, aucune réunion ne sera organisée.

- Réunions de Zone.

Jean-Pierre SIUTAT : les réunions de Zones passées se sont bien déroulées. Le message fédéral passe bien et l'écoute des territoires est de qualité. De nombreux problèmes sont remontés concernant FBI et quelques bugs. Il semble cependant que la licence contact soit mal comprise dans les territoires.

Jean-Pierre HUNCKLER soulève les problèmes des budgets des Zones, liés à la réévaluation des barèmes des observateurs.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que des conférences téléphoniques de Zones soient organisées pour une meilleure explication de la licence contact.

3. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- CCG : Fond de réserve.

Jean-Luc LEROUX explique les principes de fonctionnement envisagés pour la mise en œuvre du fond de réserve. Il faut amener les clubs de NM1, LFB et LF2 à constituer progressivement un fond de réserve (fonds propres) d'un montant proposé de 10% du budget de produits au terme de la saison 2016/2017. Il expose un projet de fonctionnement.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'une réunion soit organisée en Décembre 2012, afin d'exposer ce projet à l'ensemble des clubs de NM1, LFB et LF2 (avec 2 représentants par club). La mise en place progressive de ce projet se fera ensuite.

- CCG : Contrôles aléatoires en NF1 et NM2

Jean-Luc LEROUX : La réglementation actuelle prévoit que seuls les sportifs évoluant en LFB, NM1, LF2 et NM2 sont autorisés à percevoir une rémunération en contrepartie de la pratique du Basket. Les sportif(ve)s évoluant dans les divisions inférieures ne peuvent bénéficier que de remboursement de frais et/ou primes de manifestation. Régulièrement la FFBB est alertée sur les pratiques dérogatoires de tel ou tel club. Il paraît alors nécessaire de procéder sur ces divisions à des contrôles aléatoires permettant de vérifier par sondage, le strict respect de la réglementation FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'un contrôle soit effectué les troisièmes de chaque poule de NF1 et NM2, à l'issue de la première phase.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

- Statut des joueurs en NM1.

Jean-Luc LEROUX : le suivi des clubs par la CCG

Le suivi des clubs par la CCG et les travaux complémentaires menés au premier semestre 2012 sur les pratiques salariales ont fait apparaître une double problématique, à savoir :

- Des pratiques sociales à risques pour de nombreux clubs, entraînant des redressements URSSAF significatifs.
- Un recours réguliers à des « montages Pôle emploi » permettant de réduire la charge supportée par le club lorsque le joueur recruté bénéficie d'indemnités chômage au titre de l'activité de basketteur.

La CCG finalise actuellement un document d'information à destination des clubs, fruit de l'analyse d'une vingtaine de redressements URSSAF. L'objectif de cet outil est d'alerter l'ensemble des clubs sur les conséquences potentielles de leurs pratiques et leur permettre ainsi d'adopter les mesures nécessaires au respect de la législation en vigueur.

- Situation de la LF2.

Jean-Luc LEROUX : l'étude menée par la CCG sur la LF2 a mis en évidence une multiplication par 3 des clubs en difficultés entre les saisons 2004/05 et 2010/11. Au cours de cette période, la situation nette de la division s'est fortement dégradée. Face à ce constat alarmant, il paraît alors nécessaire de consacrer des moyens spécifiques au suivi de cette division afin d'envisager un plan d'apurement en 4 ans.

En synthèse, les missions de la Commission de Contrôle de Gestion pourraient évoluer de la manière suivante au cours de ces prochaines années :

- La mise en œuvre du Fond de réserve en NM1/LFB
- Le suivi plus important de la LF2.
- Les contrôles aléatoires en NF1/NM2 (et éventuellement divisions inférieures)
- La « Régularisation » des pratiques salariales dans les divisions suivies par la CCG

Sa tâche serait allégée par :

- La suppression du contrôle exhaustif des clubs de NM2 (sans impact à ce jour du fait du nombre élevé de clubs)
- La suppression de la possibilité de demander des révisions budgétaires à tout moment par les clubs.

Jean-Pierre de VINCENZI demande qu'une étude soit réalisée afin de ne plus demander aux clubs de LFB de produire plusieurs fois leurs documents, notamment budgétaire, pour différents services de la FFBB.

- Le Musée du Basket.

Daniel CHAMPSAUR : le Musée du Basket a été créé en 1984, sous la forme d'une association. Le Comité de Direction est composé de 5 membres, plus l'archiviste. Il est situé à Bondy, mais l'accueil du public n'y est pas possible. Il faut également noter que la conservation des biens n'y est pas optimale. Pour l'avenir, la question se pose de connaître le devenir du musée en cas de dissolution de

l'association. Plusieurs solutions doivent être étudiées, afin d'envisager sereinement l'avenir du Musée du Basket.

Jean-Pierre SIUTAT : il faut savoir ce que l'on veut faire de ce patrimoine et mener une réflexion pour le sécuriser et le protéger. Il propose de mettre en place un groupe de travail, avec les membres du Comité de Direction du Musée et des élus. Les noms de Jacques DENEUX et Christian MISSER ont été retenus

- **FBI V2 et licences Contact.**

Gilles THOMAS présente un projet de présentation qui pourrait être faite aux structures, après validation.

Thierry BALESTRIERE propose que ce document soit envoyé aux structures et présenté lors d'une audioconférence.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux membres du Bureau Fédéral de faire une étude minutieuse du document. Il charge Gilles THOMAS d'organiser très prochainement des audioconférences pour chacune des Zones, et en faire la présentation.

- **Assurances.**

Christophe ZAJAC expose le dossier des Assurances. Le groupe de travail a fait une étude sur chaque dossier et propose au Bureau Fédéral un classement technique des propositions. Le retour de confirmations écrites de certaines compagnies est encore attendu. Une proposition sera faite au Comité Directeur des 4 et 5 Janvier 2013, pour validation.

- **Procédure des vœux.**

Thierry BALESTRIERE propose que ce point soit reporté à une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

- **Informations générales.**

Pierre COLLOMB rappelle les faits :

- Altercation avec un arbitre
- 12 mois de suspension ferme par la Commission Fédérale Discipline.
- 4 mois de suspension ferme et 12 mois avec sursis (dont 2 mois de suspension ferme remplacés par des Activités d'Intérêt Général) par la Chambre d'appel et un mois de suspension en septembre (pas de championnat Pro B)
- Proposition de 40 heures d'Activités d'Intérêt Général
- Refus de M. THOLOZAN
- Application des deux mois de suspension ferme en remplacement des AIG refusées.

Monsieur THOLOZAN demande au Bureau Fédéral de lui accorder une remise en peine, en vertu de l'article 637 des Règlements Généraux de la FFBB.

Une discussion s'engage.

<p>Le bureau Fédéral refuse la remise de peine de Monsieur THOLOZAN, à l'unanimité des membres présents.</p>

Jean-Pierre SIUTAT fait part de changements dans les structures :

- CD 22 : Pierre-François GICQUEL remplace Gérard LE BRUN décédé
- Ligue des Alpes : Joël GEYNET remplace Marie-Noëlle SERVAGE démissionnaire

4. Pôle 1 – Haut Niveau.

- **Equipes de France : Préparation.**

Patrick BEESLEY expose les dates des compétitions internationales de la campagne d'été 2013, et communique les staffs des équipes :

Equipe	Entraîneur	Compétition	Dates	Lieu
Masculines				
A	Vincent COLLET	CE	4 au 12 Septembre 2013	Slovénie
U20	Jean-Aimé TOUPANE	CE	9 au 21 Juillet 2013	Tallinn (Estonie)
U18	Tahar ASSED-LIEGEON	CE	18 au 28 Juillet 2013	Riga / Liepaja (Lettonie)
U16	Bernard FAURE	CE	8 au 18 Août 2013	Kiev (Ukraine)
U15	Stanislas HACQUARD			
Féminines				
A	Pierre VINCENT	CE	15 au 30 Juin 2013	France
U20	Grégory HALIN	CE	4 au 14 Juillet 2013	Samsun (Turquie)
U19	Jérôme FOURNIER	CM	18 au 28 Juillet 2013	Lituanie
U18	Arnaud GUPILLOTTE	CE	15 au 25 Août 2013	A déterminer
U16	Julien EGLOFF	CE	1 ^{er} au 11 Août 2013	Varna (Bulgarie)
U15	Fabien FRYDRYSZAK			

- **LFB : reversement de la caisse de péréquation.**

Thierry BALESTRIERE rappelle que ce point avait été évoqué lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral et que deux clubs devaient encore renvoyer certains documents. A ce jour, le club de Perpignan n'a rien renvoyé, donc n'a rien perçu. Suite à la réception du dossier de Tarbes, son cas a été étudié et le versement de sa part de péréquation a été effectué.

- **LNB : Point sur les dossiers.**

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur la réunion de la Commission Mixte FFBB/LNB qui s'est tenue le 14 Novembre dernier :

- Commissaires : la LNB demande l'organisation d'une réunion d'information. Proposition d'une audioconférence.
- Arbitrage : un récent article paru dans la presse soulève un manque d'homogénéité de l'arbitrage. Force est de constater le comportement de certains, qui peut être mal interprété. A noter l'énorme travail de fond réalisé par Chantal JULIEN.
- La LNB a été reçue au Ministère des Sports par Hervé MADORÉ. La LNB a mis en avant les bonnes relations qu'elle entretient avec la FFBB. Concernant les Wild-Cards, le Ministère n'a visiblement émis aucune opposition à cette initiative. Le problème de l'Euroleague a été évoqué, ainsi que le dossier Arénas.
- Wild-Cards : une dizaine de dossiers devraient être déposés.
- La convention FFBB/LNB a été transmise à la LNB pour étude.

Frédéric FORTÉ soulève la difficulté de lisibilité entre le rôle de l'Observateur et celui du Commissaire. Par ailleurs, il tient à remercier Chantal JULIEN pour la disponibilité dont elle a fait preuve avec son club.

Jean-Pierre SIUTAT lui précise qu'il est nécessaire de sécuriser l'évaluation des arbitres par les évaluateurs, et que les Commissaires sont présents pour garantir la bonne tenue des rencontres.

5. Pôle 2 – Formation.

- **CPC OTM.**

Bernard GAVA informe que la Commission Paritaire qui étudie ce dossier propose de reporter l'étude du projet après les Assises du Basket 2013.

- **Conseil de validation des formations.**

Bernard GAVA rappelle que le Conseil de Validation des Formations est en place depuis 2 ans. Il semble nécessaire aujourd'hui de le faire évoluer et propose :

- Transformer le CVF en Conseil Scientifique.
- Conférer au Conseil Scientifique des fonctions prospectives (sur un mandant, sur une saison).

- La composition du Conseil Scientifique doit refléter la diversité des structures de la FFBB et s'ouvrir sur des membres extérieurs soit à la FFBB, soit au sport.
- Le Conseil Scientifique doit se réunir deux fois dans l'année et peut créer des groupes de travail.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

- **INFBB : étude sur la rémunération des formateurs.**

Matthieu SOUCHOIS explique que les actions mises en œuvre par la FFBB, et notamment le Pôle Formation, ont fait ressortir une problématique quant à la rémunération des intervenants :

- Un manque d'harmonisation des montants.
- Une utilisation de dispositifs inappropriés.

Plusieurs solutions sont envisageables.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT propose de définir les règles, dans le cadre d'une politique territoriale, pour la mise en œuvre sur les territoires. Dans un premier temps traiter les cas du ressort de l'INFBB. Pour d'éventuelles déclinaisons dans les territoires, il faudra mettre en place des débats, avec des propositions issues du Pôle Formation.

- **BP JEPS.**

Matthieu SOUCHOIS rappelle que les travaux engagés à l'initiative du Ministère des Sports tendent à la création d'un BP JEPS monovalent BasketBall, qui serait positionné comme animateur/agent de développement de clubs et de structures départementales. Ces travaux impliquent une évolution de nos filières fédérales de formation, dans la mesure où le BP JEPS permettra aux titulaires de diplômes fédéraux d'être allégés de formation et/ou de certification. En cas de validation du projet, les travaux à engager et à finaliser doivent être prêts pour mars 2013.

- **Contrats Avenir.**

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une étude soit réalisée sur les possibilités de mise en place des contrats d'avenir en lien avec nos besoins sur le territoire. Matthieu SOUCHOIS est chargé de réaliser cette étude.

- **Taxe d'Apprentissage.**

Matthieu SOUCHOIS explique qu'une demande a été faite auprès de la Direction Régionale pour obtenir un agrément et pouvoir percevoir la taxe d'apprentissage. Une réponse sera communiquée le 31 Décembre 2012. En cas d'accord, il faudra organiser rapidement la collecte. Concernant les CFA, il faudra mettre en place des partenariats afin de pouvoir récupérer 50% de la taxe collectée.

6. Pôle 3 – Communication – Marketing – Événementiel.

- **Euro 2013 Féminin projet sociétal.**

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les réunions dans les différents sites se sont très bien déroulées. La collaboration entre le COL et les COS fonctionne très bien. 20.000 places ont d'ores et déjà été vendues : l'objectif final est quasiment atteint. Un rendez-vous de partenariat avec la société Nestlé s'est déroulé, avec une issue positive. Le cahier des charges pour les OTM désignés sur la compétition est en cours de rédaction.

Il expose la mise en place de travaux sur un projet sociétal ambitieux autour du développement personnel de la femme par et pour le basket-ball. Le programme est basé sur 4 notions fondamentales, présentes à la fois dans la pratique du basket-ball et dans la vie des femmes :

- Équilibre
- Écoute
- Réalisation
- Transmission

Le Basket-ball Féminin et ses partenaires s'engagent pour l'épanouissement des femmes au sein du monde sportif, via le sport, et bien au-delà du sport, et ainsi contribuent à faire évoluer leur place dans la société.

L'idée principale est de s'engager dans le temps, et les deux composantes stratégiques sont les suivantes :

- Trophée du Développement Personnel Féminin
- Organisation d'un Symposium européen (lors du tournoi final)

Une étude est en cours pour connaître la faisabilité de ce projet, dans sa globalité.

7. Pôle 4 – Territoires.

- **Compte rendu des réunions.**

Réunion de travail à Barcelone :

Alain GAROS fait le point sur la réunion FIBA qui s'est tenue les 12 et 13 Octobre 2012 à Barcelone :

- World Tour : il en ressort une qualité inégale sur les différents sites
- Le Bilan des Championnats du Monde est totalement positif.
- La FIBA souhaite que la plateforme mise en place soit utilisée par tous.
- Pour la participation au World Tour : La FIBA souhaite récompenser les pays qui font le plus d'efforts pour le développement du 3x3. La valeur sportive n'est plus le seul critère de sélection.

Réunions d'information des 17 et 19 Novembre 2012 :

Alain GAROS expose un compte rendu des deux journées d'information organisées à la FFBB, sur le 3x3 :

- 80 personnes environ (Comités - Clubs – Privés)
- Présentation du concept 3x3
 - o Composantes FIBA (Plateforme - World Tour – Championnat du Monde - Perspective Olympique)
 - o Objectifs de la FFBB, à travers :
 - Les aspects Haut Niveau (Equipe de France)
 - Les aspects développement en direction :
 - des licenciés
 - des zones urbaines prioritaires
 - des zones rurales
 - du sport scolaire et universitaire
 - du monde de l'entreprise
- Présentation de la stratégie d'organisation des Tournois :
 - o logique de maillage territorial
 - o procédures d'homologation des tournois
- Présentation par P. DUWAT (FIBA) de la plateforme FIBA et de l'outil EVENT MAKER

Remarques :

- Présence de 80 personnes d'horizons et d'intérêts "variés"
- De nombreuses questions concernant l'homologation des tournois
- Des précisions ont été nécessaires concernant la couleur des tournois
- Des questions également sur les équipes de France et sur la pratique dite "de rue".

Jean-Pierre SIUTAT propose que le document soit présenté sous la forme d'audioconférences, pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer, ainsi qu'une mise en ligne du document sur iFFBB.

- **Label Ultra Marin.**

Catherine GISCOU expose les documents envoyés aux Ligues des Dom/Tom, qui n'ont apporté aucune remarque de leur part. Le concept est le suivant :

Il est proposé à tout club des DOM TOM, adhérent à la FFBB, volontaire pour s'inscrire dans une démarche qualité, d'obtenir le titre de club Formateur MINIBASKET et/ou JEUNES (féminin et/ou masculin) avec possibilité de deux niveaux de résultats :

A titre d'encouragement et incitatif, un niveau club Espoir pour :

- Une école de MINIBASKET présentant un nombre de points de 55 calculé à partir d'indicateurs liés au nombre d'enfants inscrits avec une valorisation des licenciés au féminin et plusieurs autres indicateurs.

Ou

- Une pratique pour les catégories intermédiaires (Benjamins, Minimes, Cadets) présentant un total de 55 calculé avec une valorisation des classements obtenus sur plusieurs saisons et plusieurs autres indicateurs.

Un niveau club Elite décerné à un club présentant :

- Le label espoir MINIBASKET et le Label JEUNES (féminin ou masculin)

Validation de la proposition par les membres du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, et mise en ligne sur le site Internet FFBB.

- **Opération Solidarité.**

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur le dossier :

- Ce dossier concerne 3 lignes budgétaires (emploi, action, STAPS).
- Beaucoup de reports d'une année sur l'autre.
- Proposition que le solde soit redistribué vers les comités concernés sous la forme de bons d'achat à valoir auprès de FFBB Store.

8. Administration Générale.

- **Dossiers en cours.**

Jean-Pierre de VINCENZI informe des mouvements des salariés :

- Nouveaux salariés :
 - Laurence RELIFOS – Secrétariat du Pôle Formation
 - Charlotte DOREAU – Chargée de Mission au Pôle Territoire
 - Anna WEINBERGER – Contrat d'apprentissage au Service Juridique et Règlementaire.
- Stagiaire :
 - Camille DEMARE – Stage durant lequel elle est chargée de réaliser le livret d'accueil à destination des élus du Comité Directeur.
 - Gauthier SERGHEREAT – Stage de 6 mois – il réalise un mémoire de recherche sur Robert BUSNEL.

Il rappelle qu'il faut encore donner des noms aux salles de réunion du rez-de-chaussée, à part la Salle du Centre de recherche et de documentation qui ne changera pas.

9. Questions Diverses.

- Jean-Pierre de VINCENZI : il a assisté à une réunion FIBA Afrique en Egypte et a reçu beaucoup de demandes de pays francophones pour l'envoi de cadres techniques.
- Raymond BAURIAUD fait le point sur l'organisation des JNA 2012 qui se sont très bien déroulées. Un bilan complet est prévu avec La Poste le 11 décembre. Concernant l'opération Noël au Basket avec Kinder, la phase d'inscription est close et a rencontré un vif succès avec plus de 650 clubs inscrits. Au sujet des 10 jours du Basket à Paris et des finales de la Coupe de France, nous avons obtenu l'accord de la Ville de Paris pour organiser nos événements sur le parvis de l'Hôtel de Ville la 1^{ère} semaine de mai 2013.

- Cathy GISCOU communique des informations diverses :
 - La saisie informatique de l'Opération Basket Ecole est disponible sur le Site FFBB et fonctionne bien, avec notamment la saisie de 31 licences Contact pour le Comité de l'Ariège.
 - 10.024 écoles et 768.000 élèves participent au dispositif OBE.
- Jacques DENEUX informe que les répartiteurs ont de nouveau été sensibilisés sur les kilomètres des arbitres désignés, lors de la réunion de la CEDAC.
HNO : il informe de la démission de Carlos LOBATO, qui est remplacé par Gérard LANDY.
- Sophie GABORY fait part d'une information sur les Paris en Ligne : il serait recommandé ne de plus permettre l'accès internet dans les salles, ce qui dans les faits est totalement incompatible avec les nouvelles technologies.
- Françoise AMIAUD informe que la deuxième plaquette sur l'Histoire du Basket, à destination des jeunes de l'INSEP, se nommera "A la poursuite du temps".
- Pierre COLLOMB fait part du plaisir qu'il a eu de travailler avec les membres du Bureau Fédéral, ainsi qu'avec les permanents de la FFBB.
- Jean-Pierre SIUTAT souhaite remercier les membres du Bureau Fédéral pour les deux années de travail écoulées. Dans l'avenir, des changements auront lieu. Il souhaite cependant conserver la même ambiance et la même méthode de travail.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral les 18 et 19 Janvier 2013 à Paris.